



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

COMPTE RENDU AG ORDINAIRE DU 30/09/2022.

- Présents :** Mme Jacqueline DURAND, Mme Carine LEONARDUZZI, Mme Marine LEONARDUZZI, Mme Audrey LIOGIER, Mme Isabelle RACHWAL, Mme Pascale TEYPAZ, M. Romain CHAMPON, M. Lionel DEROUSSEAU, M. Fabrice DUCROUX, M. Dominique FRANCOZ, M. Christian LEONARDUZZI, M. François PICOT, M. Patrick RACHWAL, M. Grégory TURBELIN, M. Jérôme VAUSSENAT. (15)
- Représentés :** Mme Chloé JANOLI, Mme Emmanuelle TURBELIN, M. Clément CHAUQUET, M. David LAVARET, M. Baptiste PLAGNAT, (05)
- Présents non-votants :** *Mme Catherine PLEWINSKI (Maire Adjointe en charge de la vie sportive), M. Dominique GENOVESE (Conseiller municipal délégué aux équipements sportifs), M. Jean-François GENTILE (Président du Club des Sports), Mme Lucile PALERMO, M. Hervé MARIN-CURTOUD, M. Florent SPAGNOL. (03)*
- Excusés :** *Mme Marie-Antoinette METRAL (Conseillère Départementale M. Jean-Philippe MAS (Maire de Cluses), M. Loïc HERVE (Sénateur), M. Fabrice FORTE (Président de la Vie Associative de Cluses), Mme Ematallah ARGOUBI, Mme Maya BRUNO-GUIDO, Mme Virginie GUILLAUME, Mme Christine JULIEN, Mme Syrine SLIM, Mme Lya THEVENOT, Mme Lorraine THIELLEN, Mme Juliette VAN DEN BUSSCHE, M. Vedat ALACA, M. Lilian ANDRE, M. Pierre LIGATO, M. Quentin NGUYEN, M. Ethan TEILLET, M. Paul THENON, M. Olivier VATOUX. (15)*
- Absents :** *M. Stéphane PEPIN (Maire de Scionzier), M. Jean-François REBOUL (DGA Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) - DGSTU Ville de Cluses), M. Ethan PEGEOT, M. Louis DEVIENNE, M. Christophe MAUVAIS. (??)*

Sur l'assemblée et selon les statuts de l'Arc Club Clusien, les personnes présentes, à jour de leur cotisation et ayant plus de 6 mois d'ancienneté au sein de l'association représentent :

20 votants (présents ou représentés) sur 25 possibles (voir Statuts).

Ouverture : La séance est ouverte à 19 h 42, ce vendredi 30 septembre 2022.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

Ordre du jour :

Point 1 :	<i>MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT.</i>	3
Point 2 :	<i>APPROBATION DU CR DE L'AG PRÉCÉDENTE.</i> (président)	3
Point 3 :	<i>PRESENTATION DU CLUB ENTRE 2021 ET 2022.</i> (président).....	3
Point 4 :	<i>DEROULEMENT SOUHAITE SAISON 2022-2023.</i> (Président).....	5
Point 5 :	<i>BILAN SPORTIF saison 2021-2022.</i> (Entraîneur)	6
Point 6 :	<i>BILAN MORAL.</i> (président)	7
Point 7 :	<i>BILAN FINANCIER ET PREVISIONNEL.</i> (trésorier)	8
Point 8 :	<i>ELECTION DU NOUVEAU TRESORIER.</i> (secrétaire).....	8
Point 9 :	<i>ÉLECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES 2022-2023.</i> (secrétaire)	9
Point 10 :	<i>MOTS DES ÉLUS.</i>	10
Point 11 :	<i>MOT DE CLOTURE DU PRESIDENT.</i>	11



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

Point 1 : MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT.

Bonsoir à toutes et à tous, nous allons débiter l'assemblée générale de l'Arc Club Clusien 2022.

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue. Je remercie les personnalités et tous les adhérents ici présents, d'avoir répondu favorablement à notre invitation.

Le président rappelle l'ordre du jour.

Point 2 : APPROBATION DU CR DE L'AG PRÉCÉDENTE. (président)

Le Compte rendu de l'assemblée générale précédente datant du 22 octobre 2021, disponible sur le site de l'Arc Club Clusien doit être approuvé. Cette approbation définit s'il n'y a pas de remarque et/ou complément à y apporter.

L'approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale 2021 est soumise **au vote**.

<u>Qui est contre ?</u>	0 / 25
<u>Qui s'abstient ?</u>	0 / 25
<u>Donc pour :</u>	20 / 25

Point 3 : PRESENTATION DU CLUB ENTRE 2021 ET 2022. (président)

Le bureau est représenté par Romain CHAMPON [Président], Fabrice DUCROUX. [Vice-président], Hervé MARIN-CURTOUD [Trésorier], Carine LEONARDUZZI [Trésorière adjointe], Grégory TURBELIN [Secrétaire], Lionel DESROUSSEAU [Secrétaire adjoint] et Christian LEONARDUZZI [Responsable matériel].

Cette saison a été celle du retour à la normale, en grande partie du moins.

L'activité principale du club est le tir sur cible anglaise, en salle au préau des Ewües 1, ainsi qu'en extérieur sur notre nouveau terrain, avenue des Glières, proche des scouts.

La communication générale du club se fait via le site internet mais aussi la page Facebook. La communication plus spécifique est faite par mail aux adhérents, par le biais d'adresses dédiées à chaque rôle des membres de bureau. Aussi nous soulignons l'importance de prévenir le club lors de toute modification de vos adresses mails ou postale, et numéros de téléphone.

L'investissement des adhérents au sein du club, est très important. En tant que nouveaux, mais aussi pour les anciens. Si vous pouvez vous investir, merci de vous manifester auprès des membres du bureau. Cela permet de côtoyer d'autres adhérents que vous ne voyez pas si vous ne faites que les entraînements, de pouvoir discuter et aussi de partager nos connaissances et compétences, mais aussi de passer des moments conviviaux.

Cette année notre hébergeur pour le site internet, Quomodo, a cessé son activité. Nous avons donc du rapidement trouver un nouveau prestataire, après avoir regardé les différentes solutions possibles, nous nous sommes tournés vers Kalisport. Le tarif est le même, toutefois la gestion



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

du site est bien meilleure et offre quelques fonctionnalités supplémentaires. Le site a donc été recréé intégralement, et sera encore complété par différents contenus. L'objectif est aussi d'apporter un petit peu de visibilité sur les activités du club au cours de la saison, par exemple lors de résultats en concours, travaux, évènements...

Nous avons également pu utiliser notre nouveau terrain, suite à de nombreux aménagement fait au cours de la saison. Tout d'abord la municipalité de Cluses a prit en charge le terrassement des allées, espaces de tir et emplacement des cibles. Nous la remercions vivement de nouveau.

Suite à cela, nous avons passé commande de 4 doubles cibles à l'archerie Mont Blanc Archery tenue par Morgan BONDON. Nous le remercions pour la rapidité de fabrication, la livraison et la mise en place de ces cibles. Une double cible a été placée à 70m, distance officielle en extérieur au niveau des championnats et des Jeux Olympiques, une autre a été placée à 30m, distance à laquelle nous emmenons nos débutants en tir extérieur. Enfin, deux ont été mises à 50m, distance plus communément utilisée sur des compétitions en France et qui permet une transition en douceur vers le 70m pour les archers classique. Une de ces cibles accueille d'ailleurs la cible en mousse dédiée aux arcs à poulies qui avait été achetée suite à une subvention exceptionnelle de la part du département, en la personne de Mme Marie Antoinette METRAL en 2019.

Une fois les cibles à leurs emplacements définitifs, nous avons redécoupé et empiler l'ensemble des bandes de paille que nous avons récupéré sur les cibles de l'ancien terrain de la Maladière.

S'en est suivi le montage des palissades. Une de 2m de hauteur et 15m de long sur la butte de terre, elle-même de 2m de haut, une autre de 4m de hauteur et 12m de long derrière les cibles de 50m et 30m.

Enfin, en fin de saison, nous avons défini un pas de tir plus durable dans le temps, en enterrant et scellant des bordurettes.

A ce titre, pour tous ces travaux effectués tout au long de l'année, nous souhaitons remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliqués pour le club, **merci !**

Questions ? : **NEANT**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

Point 4 : [DEROULEMENT SOUHAITE SAISON 2022-2023](#). (Président)

Bien que nous ayons fait de nombreux travaux, principalement sur le terrain extérieur, il reste de nombreuses choses à effectuer.

En ce qui concerne la salle, nous avons déjà prévu de refaire le mur car à force de tirer aux mêmes endroits, les pailles s'abiment. Celui-ci a été fait la semaine dernière, une permutation des pailles et un changement de côté a suffi pour tout remettre à neuf sans aucune dépense ou presque.

Pour le terrain, nous sommes loin d'avoir fini. En tout premier lieu, il nous faut finir la protection des cibles pour l'automne et l'hiver, période pendant laquelle les pailles sont le plus exposées à l'humidité et l'eau. Les bâches sont déjà coupées et mises sur les cibles, mais il manque le poids en bas pour tenir la bâche tendue et éviter les retours d'eau. Cette action serait à faire au plus vite, les intempéries arrivent déjà.

La seconde priorité réside dans la palissade de 4m. Suite à des intempéries survenues tout début août avec des vents très forts, celle-ci est tombée, nous devons donc absolument la refaire pour pouvoir reprendre le tir en extérieur courant avril. L'idéal serait de la faire courant du mois de mars. Le bureau a déjà réfléchi à la manière de faire un mur plus fonctionnel et durable.

Enfin, il reste l'ensemble des gardes latérales qui permettent de sécuriser au maximum le terrain. Nous organiserons quelques weekends afin de les mettre en place pendant la saison extérieure, entre avril et juin, selon la météo et les concours que nous ferons.

Comme chaque année, nous organisons notre concours salle, celui-ci aura lieu le weekend des 10 et 11 décembre 2022. Cette année nous souhaiterions renouer avec l'ambiance festive qui animait ce concours avant la période COVID, par le biais de challenges permettant de gagner des petits lots. L'année dernière, du fait des mesures sanitaires en vigueur, nous avons opté pour ne pas le faire.

A ce titre, nous aimerions qu'un adhérent, même s'il ne fait pas partie du bureau, prenne en charge la gestion et la centralisation de la collecte de ces lots, et éventuellement de la distribution de ceux-ci lors du concours.

Lucile PALERMO se propose et elle est désignée pour organiser et gérer tout cela.
Merci à elle.

Aussi si certains d'entre vous ont des lots à nous donner, ou peuvent en obtenir par le biais de leur travail ou de leurs connaissances, n'hésitez pas à nous en faire part, ou en discuter avec la personne référente.

Questions ? : **NEANT**

La parole est donnée à Grégory, entraîneur, pour le bilan sportif.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

Point 5 : [BILAN SPORTIF saison 2021-2022.](#) (Entraîneur)

Cette saison de reprise post COVID, le club comptait 21 compétiteurs. Sont comptés parmi eux, les archers ayant déjà participé à des concours. En fait, seulement 12 d'entre eux ont participé à des concours en salle cette saison.

Sur les 14 concours auxquels il y a eu au moins 1 représentant de l'Arc Club Clusien, il y a eu 68 participations, ce qui représente 40%.

Sur ces 68 participations il y a eu 45 podiums (66%). Et parmi ces podiums, on peut se féliciter d'avoir :

Championnat Départemental Salle à Thonon Les Bains, le 05 et 06/02/2022.

Maximilien LEJEUNE, S1H-CO, 1er, Champion Départemental

Audrey LIOGIER, S1F-CL, 2ème, Vice-Championne Départementale

Grégory TURBELIN, S2H-CL, 3ème

A noter les résultats de :

Marine LEONARDUZZI, CF-CL, 5ème

Emmanuelle TURBELIN, S2F-CL, 4ème

Dominique FRANCOZ, S2H-CL, 4ème

Christian LEONARDUZZI, S2H-CL, 8ème

Fabrice DUCROUX, S2H-CO, 4ème

Championnat de Ligue Salle à Saint Chamond, Le 12 et 13/02/2022.

Maximilien LEJEUNE, S1H-CO, 1er, Champion de Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Championnat de France Salle à Vittel, le 05 et 06/03/2022.

Maximilien LEJEUNE, S1H-CO, 1er, Champion de France-Adulte

A noter aussi la jolie 1^{ère} place d'Ethan PEGEOT au Championnat de l'Ain à Montmerle-Sur-Saône. Mais il n'y a pas de titre puisque nous ne sommes pas dans l'Ain mais en Haute-Savoie mais cela montre le niveau même si nous ne pratiquons pas encore très régulièrement la discipline Beursault.

Malheureusement, Maximilien ne sera pas chez nous cette saison. Il va chez nos voisins et amis de Sallanches pour, nous a-t-il dit "avoir plus de plage d'ouverture et d'entraînement". Il y retrouvera Morgan et Angélique, entre autres, qui étaient aussi chez nous auparavant.

Le club souhaite vivement que les participations aux différents concours, de différentes disciplines seront encore plus nombreuses cette saison, pour montrer que les archers clusiens sont bel et bien présents et en forme, et qu'il faut compter sur eux pour perturber les hauts des classements.

Questions ? : **NEANT**

Au club, nous sommes, 2 entraîneurs et 3 assistants entraîneurs. Chloé a réussi sa formation d'assistante entraîneur. Il y a donc Carine, Chloé, Ethan, Romain et Grégory en encadrement formés.

Toute personne intéressée par une formation proposée par le CARATA ou le CD74, doit se faire connaître du bureau. Le club prend en charge tout ou partie de la formation.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

Un contrat est signé entre le club et l'adhérent en formation qui devra satisfaire 3 années de bons services en rapport avec sa formation, ou un remboursement au prorata du nombre d'années dues si la personne nous quitte avant la fin de ces mêmes 3 années et en fonction des raisons de ce départ.

La parole est rendue à Romain, président, pour bilan Moral.

Point 6 : *BILAN MORAL. (président)*

L'Arc Club clusien avait un nombre d'adhérents assez stable. De 2015 à 2019, nous étions à 60 adhérents, à 2, 3 près.

Avec la période COVID, en 2020, nous étions 45 adhérents mais réellement beaucoup moins de participants réguliers, et 41 en 2021.

Cette saison, nous sommes, à cet instant, 41 adhérents et 2 potentiellement de plus.

Il y a 42% de femmes et 44% de jeunes. Les compétiteurs représentent 40% des adhérents.

Nous avons une capacité d'accueil de 16 jeunes débutants. A la suite du forum des associations ils sont 13 nouveaux à s'être présentés pour les séances d'essais. Parmi les anciens, 5 sont revenus. Nous avons 18 jeunes de moins de 18 ans qui sont adhérents.

Le label de bronze de la FFTA avait été renouvelé et accordé au club jusqu'en 2020. Une prolongation jusqu'en 2021 a été faite dû à la crise sanitaire. En 2022, le label n'a pas été renouvelé. Nous allons cette année monter un nouveau dossier de demande de labellisation, permettant au club d'être reconnu au niveau de la fédération en fonction de son niveau (infrastructures, matériel...).

A compter de cette année, la municipalité nous a demandé de ne plus rentrer avec nos véhicules dans la cours de l'école. Nous devons donc nous garer dans le quartier des Ewües. Jusqu'à présent nous n'avons pas rencontré trop de difficulté à nous garer, toutefois nous allons bientôt devoir partager les quelques places de parking avec les nombreuses associations qui vont utiliser le nouveau gymnase, lorsqu'il sera ouvert. Nous verrons donc comment va tourner la situation. La question se pose également par rapport aux personnes à mobilité réduite. Nous accueillons une personne en fauteuil cette année, et elle doit donc traverser toute la cour avec son arc pour se rendre à l'entraînement.

Madame PLEWINSKI prend la parole et nous annonce que pour les personnes à mobilité réduite, elles auront la possibilité de rentrer pour décharger le matériel avant de retourner se garer à l'extérieur de l'école.

Lors de fortes intempéries, nous risquons également de voir baisser la fréquentation des entraînements, les archers confirmés et équipés ne souhaiteront pas utiliser leurs valises d'arc comme chasse neige en hiver non plus.

Beaucoup de clubs nous envient l'implication que les adhérents mettent dans l'Arc Club Clusien, nous sommes tous conscients que sans vous, nous ne pourrions pas avancer, exister et avoir autant de retours positifs mais les efforts sont loin d'être finis.

Lucile pose la question de l'accès au terrain pour avoir plus de plage horaire. L'idée de serrure à code déjà évoquée en réunion de bureau, est annoncée mais le président



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

précise que pour le moment rien n'a été demandé officiellement à la municipalité et que ce n'est donc pas d'actualité mais que nous prendrons rendez-vous pour en discuter. Les élus reconnaissent que c'est vrai qu'il est dommage d'avoir de belles infrastructures et effectivement de ne pas pouvoir en profiter plus.

Des suggestions ou questions : **NEANT**

La parole est donnée à Hervé, trésorier, pour bilan financier.

Point 7 : BILAN FINANCIER ET PREVISIONNEL. (trésorier)

La période des comptes correspond à la durée d'une saison de tir, soit 01/09 au 31/08 de l'année suivante.

Hervé présente les comptes de la saison passée 2021-2022 et le bilan prévisionnel pour 2022-2023.

Des questions sur le bilan financier : **NEANT**

L'approbation du bilan financier 2021-2022 est soumise **au vote**.

<u>Qui est contre ?</u>	0 / 25
<u>Qui s'abstient ?</u>	0 / 25
<u>Donc pour :</u>	20 / 25

Présentation du prévisionnel pour la saison 2022-2023.

Des questions sur le bilan prévisionnel : **NEANT**

L'approbation du bilan financier 2021-2022 est soumise **au vote**.

<u>Qui est contre ?</u>	0 / 25
<u>Qui s'abstient ?</u>	0 / 25
<u>Donc pour :</u>	20 / 25

Point 8 : ELECTION DU NOUVEAU TRESORIER. (secrétaire)

Nous avons appris lors de notre dernière réunion de bureau que pour des raisons personnelles, Hervé ne peut continuer à officier comme trésorier au sein de notre association et nous a présenté sa démission. C'est pourquoi nous avons mis une élection à l'ordre du jour. Je rappelle que les élections pour le renouvellement des membres du bureau se fait, selon les statuts du club, tous les 4 ans, lors des années olympiques d'été.

Les fonctions principales du trésorier sont décrites dans les statuts du club et donc disponibles sur le site. Je vous les relis rapidement :



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

- Encaisser les cotisations versées par les membres,
- Faire le suivi des dépenses et classer les pièces justificatives y afférentes,
- Classer et archiver les documents,
- Sécuriser les mouvements de fonds et les flux financiers (dépenses, remboursements de frais, investissements, salaires, etc.),
- Gérer le compte bancaire (suivi des dépenses de la banque) et jouer le rôle d'interlocuteur auprès de la banque,
- Gérer les relations financières en interne et avec les tiers,
- Produire et diffuser l'information financière,
- Piloter l'élaboration des dossiers de demande de subvention, notamment le budget prévu pour chaque activité,
- Établir les comptes annuels et le rapport financier (fichier Excel disponible)
- Exécuter les travaux hebdomadaires et/ou mensuels qui lui sont attribués (tenue d'un livre journal qui enregistre les dépenses et les recettes),
- Arrêter les comptes pour l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.),
- Présenter pour approbation à l'Assemblée Générale le compte de résultat, le bilan et le budget prévisionnel.

Pour accomplir ces missions, les qualités et compétences nécessaires sont une connaissance en gestion (formation possible auprès du CDOS), en communication et en négociation.

Hervé, restera disponible pour la transition et il y a un trésorier adjoint.

Suite à ces explications, qui se présente pour le poste ?

1. Lucile PALERMO.

Élection de Lucile PALERMO en tant que Trésorière soumise **au vote**.

<u>Qui est contre ?</u>	0 / 25
<u>Qui s'abstient ?</u>	0 / 25
<u>Donc pour :</u>	20 / 25

Madame Lucile PALERMO, ainsi que son adjointe Carine LEONARDUZZI, disposeront donc de tous les droits nécessaires pour mener à bien les tâches qui leur sont confiées de par leurs fonctions de trésorières, au nom de l'association.

Point 9 : ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES 2022-2023. (secrétaire)

La tâche des vérificateurs aux comptes est de vérifier les comptes établis par le (la) trésorier(e) afin de déceler si il y a eu des erreurs ou des abus. Plutôt que de courir après des volontaires sur la fin de la saison, il est décidé d'élire des personnes dès cette assemblée générale afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté lors de la prochaine assemblée. Il faut 2 personnes, avec des suppléants si possibles.

Pour rappel et comme déjà expliqué, la période des comptes correspond à la durée de la saison sportive, donc vous serez encore licencié le jour de la clôture des comptes.

Qui se propose ?

1. Jérôme VAUSSENAT,
2. Dominique FRANCOZ,
3. Pascale TEYPAZ.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

Élection de Jérôme VAUSSENAT en tant que vérificateur aux comptes **au vote**.

<u>Qui est contre ?</u>	0 / 25
<u>Qui s'abstient ?</u>	0 / 25
<u>Donc pour :</u>	20 / 25

Élection de Dominique FRANCOZ en tant que vérificateur aux comptes **au vote**.

<u>Qui est contre ?</u>	0 / 25
<u>Qui s'abstient ?</u>	0 / 25
<u>Donc pour :</u>	20 / 25

Élection de Pascale TEYPAZ en tant que vérificateur suppléante aux comptes **au vote**.

<u>Qui est contre ?</u>	0 / 25
<u>Qui s'abstient ?</u>	0 / 25
<u>Donc pour :</u>	20 / 25

La parole est rendue à Romain, président, pour la suite de l'Assemblée Générale.

Point 10 : MOTS DES ÉLUS.

Le président invite les élus à s'exprimer.

Catherine PLEWINSKI remercie le club. Elle explique qu'il est agréable de venir assister aux assemblées générales. Cela permet de voir l'état des lieux financiers et moral, la vie de l'association et les réalisations faites aussi bien sur les résultats que sur les actions du club. C'est bien à ce moment-là qu'est prise la pleine mesure de ce qui est fait et reste à faire sur les gros projets et les améliorations à venir. Elle nous félicite sur l'adhésion de nos 18 mineurs qui sont l'avenir des associations. C'est important que cette catégorie soit autant représentée chez nous. Elle revient ensuite sur les avancements faits au terrain, elle est heureuse que nous ayons enfin pu utiliser le terrain que nous avons longtemps attendu.

Monsieur GENTILE explique que le club des sports peut être un bon support de l'association, au niveau des formations en association avec le CDOS. Que le club des sports peut aussi nous aider sur notre communication des événements importants via leur page FB. Il nous explique aussi que le club des sports peut participer aux frais des compétiteurs pour leur déplacement aux championnats de France. Il nous rappelle que des personnes en formation, peuvent être mises à disposition en mutualisation avec d'autres associations sur certains créneaux horaires, mais aussi, en d'autres mesures que le Département peut nous aider à obtenir des lots pour le concours.

Monsieur GENOVESE nous souhaite une bonne saison, qu'il y ait encore plus de jeunes encore dans le futur et que nous puissions profiter au maximum de notre beau nouveau terrain.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

A son tour et au nom du club, le président remercie encore une fois chaleureusement les élus pour leur présence, leur écoute et les débuts de discussions concernant les sujets comme l'accès au terrain pour proposer une ouverture plus large aux compétiteurs, l'accès à la salle, ...

Il invite aussi les élus à venir assister à une séance d'entraînement pour réellement se rendre compte du matériel utilisé pour pratiquer notre sport. Quand cela sera possible, nous pourrions leur proposer une séance d'initiation à la salle ou au terrain.

Point 11 : MOT DE CLOTURE DU PRESIDENT.

Le président remercie toutes les personnes présentes.

La parole est laissée aux autres membres du bureau : Personnes ne prend la parole.

La parole est laissée aux personnes de l'assemblée : Personnes ne prend la parole.

L'assemblée est clôturée et les personnes présentes sont invitées à partager le verre de l'amitié.

Clôture de la séance à 21h27.

Le président : R. Champon

Le secrétaire : G. Turbelin